MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE	BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice		
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION			
SECRETARIAT GENERAL			
UNIVERSITE NAZI BONI			
	MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/02/80/2020/00041		
	SUR DEMANDE DE PRIX N°: 2020_001_/		
	MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV /PRM		
	APPROUVE LE		
	NOTIFIE LE 1 6 DEC. 2020		
	par O.S. no		

OBJET: Achat et installation de matériels de burau (Imprimantes, Scanner, Photocopieur, Réfrigerateur, Téléviseur, etc...) pour l'équipe de direction du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV).

TITULAIRE: TWIN CONSULTING

MONTANT: Treize millions quatre cent soixante-dix milles (13 470 000) francs CFA hors taxes

<u>DÉLAI D'EXECUTION:</u> Trente (30) jours

<u>FINANCEMENT</u>: Budget du CEA/ITECH-MTV, Gestion 2020 fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/02/80/2020/00041

SUR DEMANDE DE PRIX N°: 2020_001_/ MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV /PRM

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représenté par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01, Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme « Autorité contractante»

d'une part



ET

TWIN CONSULTING , représenté par Madame ZONGO Aîcha Edwige, Directrice Générale, téléphone +226 78 23 43 74, inscrit au registre de commerce sous le RCCM N° BF OUA 2012 A2912 ; IFU N° 00040226 Z, faisant élection de domicile à Ouagadougou ; 01 BP 3803 01 Ouagadougou ; désigné ci-après par le terme «Titulaire».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/02/80/2020/00041

SUR DEMANDE DE PRIX N°: 2020_001_/ MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV /PRM

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

- 1. Le présent marché a pour objet : Achat et installation de matériels de burau (Imprimantes, Scanner, Photocopieur, Réfrigerateur, Téléviseur, etc...) pour l'équipe de direction du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV).
- 2. Le délai d'exécution du présent marché est de trente (30) jours.

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).
- 4. Le montant du marché est de treize millions quatre cent soixante-dix milles (13 470 000) francs CFA hors taxes.
- 5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.
- 6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/02/80/2020/00041

SUR DEMANDE DE PRIX N°: 2020_001_/ MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV /PRM



Les paiements seront effectués par l'Agent Comptable de l'UNB au profit de TWIN CONSULTING sur le compte N° 055112980301 ; Code Banque : BF 056 ; Code guichet : 01005 ; Clé RIB 40 ; IBAN BF056 01005 055112980301 – 40 ; Code BIC BNCFBFBF ; ouvert au nom de TWIN CONSULTING et Domicilié à B.C.B

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé:

Le titulaire « Lu et approuvé »

COMMERCE GENERAL Tél.: 73 23 43 74 Directrice Générals

OUAGADOUGOU - BURKINA FASO

Aîcha Edwige ZONGO

10/12/2020

Pour l'Autorité Contractante

Le Directeur

Billy F. M. J. ZONGO

Boso / le 10/12/2020

ENTICISTRE A LA RECETTE DES IMPÔTS

L'Autorité d'approbation de l'UNB

DE (DCI) Ouaga VIII

Bobo-Dioulasso, le

1 3 1 DEC. 2020

Folio

Président

Le Receveur

Pr Macaire S. OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre des Falmes académiques

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Chevalier de l'OrlPA/CAMES

TRAORE / KAFANDO Safiyatos

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

	par rapport aux clauses du CCAG.					
CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : Université Nazi BONI, représenté par son président.					
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) :_ Université Nazi BONI_					
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]					
CCAG 8.1	Aux fins de <u>notification</u> , l'adresse de l'Autorité contractante sera :					
	À l'attention de : BAYALA Badjibié Serges Eric					
	Nº et rue :					
	Étage/nº de bureau : 1er étage de la Bibliothèque Universitaire Centrale					
	Ville: NASSO (Bobo-Dioulasso)					
	Boite postale : 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01					
	Pays : Burkina Faso					
	Numéro de téléphone : 20-98-06-35 / 78 87 02 07					
	Adresse électronique : serge_ericb@hotmail.com					
	Télécopie : Néant Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs diffrégulation de la commande publique, il sera à l. Autorité de ministrative					
CCAG 10.2	compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité conficient insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'acreté avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenu. ét. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause le document de demande de prix.]					
	Note explicative à l'intention des candidats: Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA:					
	« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».					
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : <i>Néant</i>					

Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.

CCAG 14.1 Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »

Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :

$$P_{I} = P_{0} (a L_{I}/Lo + b_{i} M_{I}/Mo)$$

dans laquelle:

 P_1 = $Prix\ actualisé$.

 $P_0 = Prix du marché (prix de base).$

a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.

bi = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.

L₀, L₁ = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.

 M_0 , M_1 = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.

La somme des éléments a et bi doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.

La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.

CCAG 15.1 Exemples

Clause 15.1 du CCAG: La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont:

Règlement des Fournitures :

Le règlement sera effectué comme suit : par chèque par l'Agent Comptable de l'UNB au profit de TWIN CONSULTING sur le compte N° 055112980301 ; Code Banque : BF 056 ; Code guichet : 01005 ; Clé RIB 40 ; IBAN BF056 01005 055112980301 – 40 ; Code BIC BNCFBFBF ; ouvert au nom de TWIN CONSULTING et pomicilié à B. C.B OUAGADOUGOU – BURKINA FASO



	Cocher le cas échéant				
CCAG 16.1	Coolie to day contain				
	Régime fiscal de droit commun : Hors taxes (HT)				
	Autre régime : Néant				
CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera ; Néant				
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : Néant				
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : Sans objet				
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.				
CCAG 25.1	Les Inspections sont : Néant				
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: Les inspections exigées sont les suivants : Néant Le lieu des inspections et essais est le suivant :				
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : 1/2000 ^{ième} du montant du marché par jour de retard.				
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : Sans objet.				





Mobilier et matériels de bureau — Matériels et consommables informatiques — Travaux





Ouagadougou le D.J. 12. 12.00

FACTURE PROFORMA TWIN CONSULTING N°007/2020

Doit : Université NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)

Objet: Achat et installation de matériels de bureau (Imprimantes, Scanner, Photocopieur, réfrigérateur, Téléviseur, etc.) pour l'équipe de direction du CEA/ITECH-MTV

Article (s) N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total par article
1	Imprimante en couleur laser	Unité	2	830 000	1 660 000
2	Photocopieur	Unité	1	2 950 000	2 950 000
3	Imprimante laser blanc noir multifonctions	Unité	2	2 525 000	5 050 000
4	Scanner professionnel	Unité	2	530 000	1 060 000
5	Téléviseur écran plat	Unité	1	1 800 000	1 800 000
6	Armoire métallique	Unité	2	475 000	950 000
	13 470 000				

Arrêté la présente facture proforma à la somme de :

Treize millions quatre cent soixante dix mille (13 470 000) Francs CFA HTVA

RCCM Nº BF OUA 2012 A2912 - IFU N°00040226Z CNSS N°209748M

01 BP 3803 Ouagadougou 1 – GSM: +226 78 23 43 74 E-mail: twin_consulting@yahoo.fr
COMPTE BCB N°055112980301 –CODE BANQUE: BF056-CODE GUICHET: 055112980301-CLE RIB: 40

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

24/10/2020

055112980301 - 40

TWIN CONSULTING

TEL. 70 24 03 34

01 BP 3803 OUAGADOUGOU 01

Code Banque : BF056

Code guichet : 01005

Numéro de compte : 055112980301

Clé RIB : 40

Domiciliation : B.C.B OUAGADOUGOU

IBAN : BF056 01005 055112980301 - 40

Code BIC : BNCFBFBF

Le Chef d'Agence

ZAMPALEGRE KHADY



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77 Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/02/80/2020/00041 du 15/12/2020

SUR DEMANDE DE PRIX N°2020--001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/PRM

Objet : Achat et installation de matériels de bureau (Imprimantes, scanner,

photocopieur, réfrigérateur, téléviseur, etc.) au profit de

CEA/ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI

<u>Titulaire</u> : TWIN CONSULTING

Montant du marché : Treize millions quatre cent soixante dix mille (13 470 000) de

Francs CFA H TVA

Délai d'exécution : Trente (30) jours.

Financement : Budget du CEA/ITECH-MTV, Gestion 2020 fonds IDA suivant

accord de financement numéro 6388-BF

ORDRE DE SERVICE 2020/0041/MESRSI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

1. Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.

2. La date du ______16 DEC. 2021___ est retenue comme date de démarrage des

prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.

3. Le délai d'exécution est de Trente (30) jours.

4. La date du _____1 4 JAN. 2021 __est retenue comme date de fin d'exécution.

5. Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par M. Billy T. M. J. ZONGO, Directeur de

l'Administration et des Finances de l'UNB.

Le Président

Pr Macaire S. OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Chevalier OIPA/CAMES

NOTIFICATION

Le DAF de I'UNB,

Billy T.M. I. ZONGO

Le Titulaire

ZONGO Aïcha Edwige